



DOS SIER DE PRESSE

» LE CHÂTEAU DE BRABOIS,
FUTUR LIEU DE RENCONTRES
ET D'ÉCHANGES DU TECHNOPÔLE
HENRI-POINCARÉ

VENDREDI 31 AOÛT 2018

CONTACT PRESSE

Élise FRISONI

03 83 91 84 25 / 06 21 90 53 00

elise.frisoni@grandnancy.eu



**métropole
GrandNancy**

Site emblématique du génie scientifique et médical, le Technopôle Henri-Poincaré se compose du Plateau de Brabois, du secteur Val de Villers-Aiguillettes avec la faculté des Sciences et Technologies et du Campus Artem. Ce vaste territoire de 560 hectares concerne les communes de Vandœuvre-lès-Nancy, de Villers-lès-Nancy et de Nancy.

La redynamisation du Technopôle Henri-Poincaré figure parmi les chantiers phares du projet métropolitain. La Métropole y affirme sa volonté d'en faire le lieu privilégié de l'écosystème d'innovation qu'elle cherche à promouvoir.

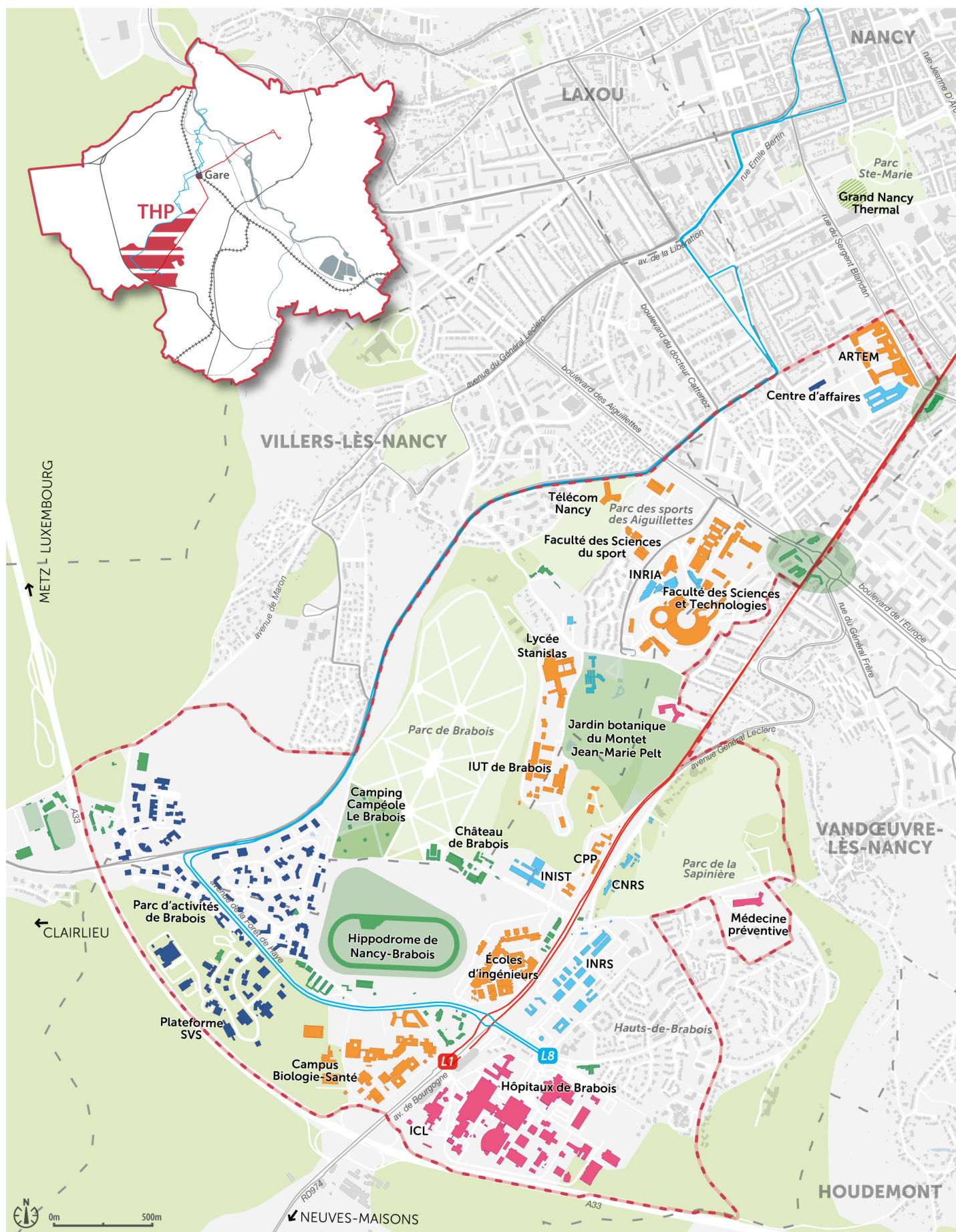
Cette démarche de redynamisation a donné lieu à un programme d'actions s'appuyant sur une large concertation engagée avec l'ensemble des acteurs du Technopôle et sur des études stratégiques confiées à des cabinets spécialisés, dont les diagnostics ont mis en évidence la nécessité de créer des lieux de convivialité sur le site du Technopôle.



Situé idéalement au cœur du Technopôle et à l'entrée du parc de Brabois, poumon vert de la Métropole, le Château de Brabois, a pour vocation de devenir ce lieu central d'accueil et de rencontres.

Pensé dans le cadre d'une démarche globale, cet espace sera constitué du Château réhabilité (espaces de restauration, d'hébergement, de séminaires...) et de la Maison de l'Innovation Technopolitaine, construite à proximité immédiate du Château.

TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ



■ Laboratoires et Recherche
■ Services et loisirs

■ Entreprises
■ Santé

■ Université de Lorraine et enseignement supérieur
--- Périmètre du Technopôle Henri-Poincaré

● Pôles de services

SCALEN
 AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
 DES TERRITOIRES
 NANCY SUD LORRAINE

//02 2018

UNE NOUVELLE VIE POUR LE CHÂTEAU DE BRABOIS

À l'entrée du parc de Brabois, au cœur du Technopôle Henri Poincaré, le Château de Brabois, érigé au 17^e siècle, est propriété du Grand Nancy depuis 1995. Il était auparavant propriété de la Ville de Nancy depuis 1921.

Pour profiter de cette localisation exceptionnelle, le Grand Nancy a engagé depuis 2010 plusieurs réflexions sur la valorisation du Château de Brabois. La Métropole a ainsi lancé en 2016 un appel à candidatures pour le réaménagement du site, dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif* pour permettre à la Métropole de conserver la propriété du château.

C'est le projet du CAPs (Carrefour d'Accompagnement Public Social) qui a été retenu. Cet établissement a pour vocation d'accompagner les personnes handicapées dans leur parcours individuel tout en favorisant leur autonomie et leur insertion sociale.

Le projet accueillera ainsi une brasserie et un restaurant, un hôtel permettant notamment d'héberger des patients du CHRU ainsi que leurs familles, et des logements individuels pour les personnes en situation de handicap.



**Le bail emphytéotique administratif permet à une collectivité territoriale propriétaire d'un bien immobilier de le louer à un tiers qui pourra construire un ouvrage sur le domaine public et ensuite le louer à la collectivité propriétaire du terrain.*

LE PROJET DU CAPS SE DÉCLINERA AUTOUR DE 4 ACTIONS TRANSVERSALES :

- Au rez-de-chaussée : **la brasserie** (50 couverts environ) et **le restaurant** (100 couverts environ) « Au Château » ouverts à tous (professionnel qualifié avec inclusion de travailleurs handicapés), avec tarifs adaptés à tous les budgets.
- Au premier étage : **l'hôtel «Le Château»**, comprenant 15 chambres et 5 suites, aux tarifs abordables. Ce dispositif d'hébergement non médicalisé sera ouvert à tous : patients en pré ou post hospitalisation, aidants, familles et proches de personnes hospitalisées venant de loin, personnes handicapées, personnes âgées, professionnels, entreprises, associations, institutions, clients de passage...
- Au deuxième étage : **un habitat inclusif partagé de type « Pension de famille »** pour des personnes en situation de vulnérabilité et / ou vieillissantes, afin d'encourager l'autonomie, l'apprentissage des actes de la vie quotidienne et l'épanouissement personnel. Seront proposés 10 appartements individuels avec coin kitchenette, des espaces collectifs partagés, un accompagnement personnalisé...
- Au niveau des écuries : **un espace modulable dédié aux entreprises**, proposé sous forme de location de salles équipées et prestations de service, pour la tenue de réunions et de séminaires.

Les objectifs :

- Introduire de nouvelles initiatives transversales en faveur de personnes en situation de handicap (nouveaux métiers et pratiques, nouvel environnement socio-professionnel, emploi accompagné en milieu ordinaire, habitat partagé...).
- Consolider une démarche participative et de qualité du CAPS au sein de la Métropole.
- Favoriser une dynamique de développement au sein du technopôle Henri-Poincaré (mixité sociale - économique).

Calendrier provisionnel :

- Début des travaux en 2019
- Ouverture prévue en 2022

Coût :

5,5 M€ pour la réalisation des travaux.

Le Grand Nancy confie au CAPS le site dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif, d'une durée de 50 ans, qui permettra d'amortir le montant important des travaux à réaliser pour rendre l'exploitation rentable.

La Métropole ne participera pas de manière directe ou indirecte au financement du projet. En contrepartie de la mise à disposition des biens, une redevance annuelle de 40 000 € sera versée au Grand Nancy.



**DOS
SIER
DE
PRESSE**

LES MISSIONS DU CAPS

Dirigé par Jean-Pierre Boissonnat, le CAPs (Carrefour d'Accompagnement Public Social) a une mission de service public. Il a pour vocation d'accompagner les personnes handicapées dans leur parcours individuel tout en favorisant leur autonomie et leur insertion sociale, même partielle, dans une organisation générale ouverte sur le milieu ordinaire de vie.

Le CAPs se présente comme un carrefour de services où les usagers sont acteurs et partenaires principaux de leurs parcours de vie. C'est aussi un espace de citoyenneté active et partagée et de liberté que ce soit en termes de droits ou de devoirs.

Il s'est engagé dans une démarche de qualité de service, en proposant à chaque personne en demande d'accompagnement social, la prestation la mieux adaptée à ses besoins, ses désirs, et ce, dans l'exercice même de ses devoirs. Pour cela, le CAPs, dans le respect des obligations législatives et réglementaires, fonde son action sur l'éthique, la déontologie, ainsi que sur des pratiques professionnelles inspirées des nouvelles recommandations et faisant l'objet d'évaluations et adaptations permanentes.

Le CAPs assure la gestion de 31 services implantés sur 16 sites en Meurthe-et-Moselle et un dans la Marne.



Pour plus d'infos : jean-pierre.boissonnat@caps-54-51.com

**DOS
SIER
DE
PRESSE**

**» LE SITE DU CHÂTEAU DE BRABOIS,
FUTUR LIEU DE RENCONTRES
ET D'ÉCHANGES DU TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ**

LES SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL DU CAPS

Le public accueilli

Le Service d'Aide par le Travail (SAT) accueille des personnes qui sont momentanément ou durablement dans l'incapacité d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production et qui sont orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Celle-ci fixe une période d'essai, à l'issue de laquelle l'admission sera ou non prononcée.

Les missions

Le Service d'Aide par le Travail (SAT) a pour vocation de permettre à des personnes handicapées d'accéder à une vie sociale et professionnelle. C'est une structure qui offre des conditions de travail aménagées en fonction des potentialités de chacun. Pour les personnes qui manifestent de bonnes capacités professionnelles et d'intégration sociale, le SAT ne constitue qu'une étape. Elles pourront rejoindre une Entreprise Adaptée ou le milieu ordinaire de travail.



LA MAISON DE L'INNOVATION TECHNOPOLITAINE

Construite à proximité immédiate du Château de Braboïs, la Maison de l'Innovation Technopolitaine aura pour missions de reconstituer une offre d'hébergement adaptée aux entreprises en développement et d'accueillir des services d'accompagnement et d'ingénierie de l'innovation, complémentaires au projet de réhabilitation du Château par le CAPs.

Ce bâtiment neuf offrira 1 000 m² de pépinière d'entreprise, 1 000 m² d'hôtel d'entreprises et 700 m² de locaux pour les services d'accompagnement et d'ingénierie de l'innovation.

Le programme intégrera également des salles de réunion, des espaces de co-working et un show-room.



Calendrier prévisionnel

Les études de conception sont prévues de fin 2018 à l'été 2019.

Les travaux sont programmés de janvier 2020 à février 2021.

Budget prévisionnel

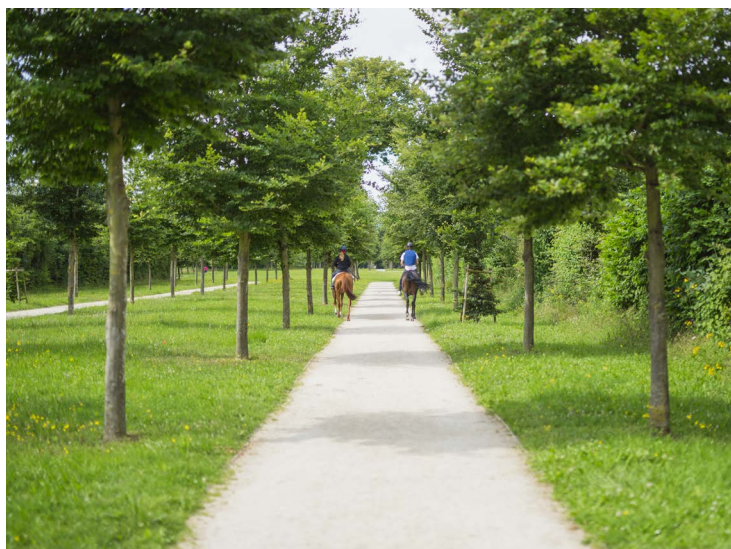
D'après les premières études et en cohérence avec les termes du Pacte État-Métropole, le budget prévisionnel de l'opération s'établit à 5,2M€ HT, dont 2,5 M€ HT apportés par l'État dans le cadre du Pacte.

Cette démarche donnera lieu à une étude préalable de faisabilité et à une mission d'assistance au maître d'ouvrage pour le suivi de la conception et de la mise en œuvre du projet.

**DOS
SIER
DE
PRESSE**

**» LE SITE DU CHÂTEAU DE BRABOIS,
FUTUR LIEU DE RENCONTRES
ET D'ÉCHANGES DU TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ**

LE PARC DE BRABOIS À VILLERS-LÈS-NANCY



Propriété de la Métropole du Grand Nancy, le parc de Brabois est situé au cœur du Technopôle Henri Poincaré, sur le territoire de Villers-lès-Nancy, aux portes de Vandœuvre-lès-Nancy. Sa configuration est celle d'un parc de chasse à la française, et il abrite un château datant du 18^e siècle.

S'étendant sur 55 hectares, c'est le parc le plus important de l'agglomération. Il offre un très beau panorama sur l'ensemble de l'agglomération, dont le Jardin botanique Jean-Marie Pelt à Villers-lès-Nancy et le château du Montet à Vandœuvre-lès-Nancy.

Détruit à près de 90 % lors de la tempête Lothar de 1999, le parc a fait l'objet de plusieurs grands chantiers d'aménagement et/ou de réhabilitation. Aujourd'hui achevés, ces travaux se sont déroulés en deux phases.

» La 1^{re} phase des travaux (de 2003 à 2007) a permis de réaliser :

- 7 km de chemins du parc en y intégrant des contre-allées ;
- la restauration des clairières du parc, la réalisation d'une prairie et la plantation de 180 arbres ;
- l'allée du Montet perpendiculaire à l'axe de l'allée centrale ;
- la clairière promontoire au nord, espace stratégique de transition entre la composition «classique» du plateau et la composition du jardin d'arbres « Art Nouveau » ;
- le jardin d'arbres «Art Nouveau», qui conduit à renforcer le rôle de l'arbre sur le site en maintenant le caractère boisé.

Le montant des travaux de cette première phase s'est élevé à 734 700€ TTC.

» La 2^e phase des travaux (de 2010 à 2013) :

Dans la continuité des travaux déjà réalisés, le Grand Nancy a poursuivi la restauration du parc dans le respect de son histoire. Les nouveaux usages (cavaliers, piétons, cyclistes) ont été intégrés dès les premières réflexions.

Cette 2^e phase a notamment permis de réaliser :

- La restauration du parvis, de la pelouse d'honneur et la réfection du bassin ;
- la rénovation du portail d'entrée du parc (côté château) ;
- l'ensemble des plantations d'arbres ;
- la réalisation de la nouvelle entrée donnant sur l'avenue Paul Muller ;
- l'accès secondaire (entrée Lycée Stanislas) ;
- 2,5 km de cheminements à mobilité douce ;
- l'accès depuis le centre équestre vers l'intérieur du parc ainsi que la création d'un cheminement spécifique aux cavaliers.

Le montant des travaux de cette deuxième phase s'est élevé à 970 085 € TTC



LA SYLVI-TRUFFIÈRE EXPÉRIMENTALE DU PARC DE BRABOIS

À la suite à la tempête Lothar de 1999, l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts (ENGREF), l'institut National de la Recherche Agronomique (INRA), la direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), et l'université de Lorraine ont souhaité s'associer au Grand Nancy pour étudier les possibilités d'implantation d'une truffière expérimentale dans le parc de Brabois, dont les conditions de sol et les essences d'arbres sont capables d'accueillir le champignon en sous-sol.

Une plateforme de 2 hectares a ainsi été créée en 2006, grâce à deux partenariats techniques et scientifiques avec l'association Truffles 54 et l'INRA. Elle réunit aujourd'hui plus de 1 500 plants.

Les objectifs de cette expérimentation sont multiples :

- mettre au point des techniques d'installation des arbres précieux enrichis en arbres truffiers (chênes, noisettes, pins...) ;
- suivre le comportement des arbres truffiers et des autres essences d'accompagnement ;
- suivre la production de truffe ;
- établir un plan de gestion des arbres truffiers ;
- former et accueillir des professionnels, des propriétaires forestiers, des étudiants.



La truffe, champignon hypogé (à fructification souterraine) se développe en symbiose avec les racines des arbres. L'arbre donne à la truffe des sucres (hydrates de carbone) résultant de la photosynthèse, tandis que le champignon fournit à l'arbre des sels minéraux (phosphore), l'aidant à supporter des taux de calcaire élevés et à mieux gérer son eau. La truffe de Bourgogne, implantée dans le parc de Brabois, est la plus largement répandue dans toute l'Europe. Son odeur et son goût sont très prononcés et elle est peu exigeante que ce soit pour le climat (elle supporte même les variations climatiques brutales), ou pour la qualité du sol.

**DOS
SIER
DE
PRESSE**

**>> LE SITE DU CHÂTEAU DE BRABOIS,
FUTUR LIEU DE RENCONTRES
ET D'ÉCHANGES DU TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ**

LE PÔLE ÉQUESTRE DE NANCY BRABOIS

Voisin de l'hippodrome, le pôle équestre de Brabois est aménagé autour :

- d'une centaine de boxes tant pour les chevaux que pour les poneys ;
- d'une carrière de 30m x 70m ;
- d'un manège olympique et d'un manège pour poneys ;
- d'un club house ;
- d'une carrière couverte.

Réalisés en 2014 et entièrement pris en charge par le Grand Nancy, les travaux des installations du centre équestre de Brabois se sont élevés à 3M€ HT toutes dépenses confondues (carrières, manège, boxes, aménagements divers relatifs au pôle équestre, mais aussi ouvrages périphériques, réseaux, voiries, coût maîtrise d'œuvre...).

Des travaux de réfection du manège olympique couvert ont été réalisés également, pour un montant de 60 000 €TTC.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la Métropole a achevé récemment l'implantation de 210 panneaux photovoltaïques sur le manège à poneys du Centre équestre. D'une surface de 400 m² (la surface d'un terrain de basket !), cette installation

permet de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 30 foyers. De plus, elle évite le rejet de 6 tonnes de gaz à effet de serre chaque année, l'équivalent de la pollution émise par 5 véhicules parcourant 10.000 km/an !

